



## Plan social et dispense de travail

Par **Khris**, le **01/12/2009** à **14:42**

Bonjour,

Ma société a annoncé un plan de sauvegarde de l'emploi. J'ai été averti de la suppression de mon poste. Etant cadre de l'entreprise (je gère une équipe de 35 personnes), on m'a proposé une dispense de travail pendant la durée légale du processus qui doit aboutir le 20 novembre. Je suis donc actuellement salarié avec une dispense de travail, sous le coup d'une suppression de poste. Le souci est que ma dispense de travail est effective depuis vendredi 23 octobre. A ma surprise, un collègue me remplace poste pour poste dès le lundi suivant avec note de service à l'appui ! La personne qui me remplace est cadre comme moi, a moins d'ancienneté et surtout gère un service voué à disparaître sans rapport direct avec mon poste (mon responsable d'unité autonome de production, lui manager de production) Dans quelle mesure est-ce légal ? et le cas échéant "attaquable".

Merci pour vos réponses